

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES LOCALES

JUN 2019

PRINCIPALES TENDANCES

A fin juin 2019 et en comparaison avec la même période de l'année 2018, l'exécution des budgets des collectivités territoriales, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales tendances ci-après :

Au niveau des recettes

Une hausse des recettes ordinaires de 0,2% provenant de :

- L'accroissement de 14,5% des impôts directs suite à la hausse de la part des régions dans le produit de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu (IR) (+28%), de la taxe de services communaux (+12,9%), de la taxe professionnelle (+12,6%) et de la taxe d'habitation (+39%);
- La diminution de 4,2% des impôts indirects qui s'explique principalement par le recul de 2,8% de la part des collectivités territoriales dans le produit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et la baisse de 215 MDH de la part dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurance.
- La baisse de 9,6% des recettes non fiscales provenant notamment de la diminution des recettes des subventions (-18,2%), des fonds de concours (-15,1%) et des recettes domaniales (-9,2%).

Les recettes fiscales transférées par l'Etat (part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA et part des régions dans le produit de l'IS, de l'IR et de la taxe sur les contrats d'assurance) représentent 56,1% des recettes globales des collectivités territoriales.

Au niveau des dépenses

- des dépenses ordinaires en diminution de 0,2% en raison de la baisse de 1,3% des dépenses de personnel et de 6,9% des charges en intérêts de la dette, conjuguée à la hausse de 2,5% des autres dépenses de biens et services;
- des dépenses d'investissement en hausse de 2,1%, passant de 4.387 MDH à fin juin 2018 à 4.477 MDH à fin juin 2019.

Solde ordinaire et excédent global

- un solde ordinaire positif de 10,3 MMDH contre un solde ordinaire positif de 10,2 MMDH un an auparavant;
- un excédent global de 6.058 MDH, compte tenu d'un solde positif de 281 MDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, contre un excédent global de 6.064 MDH enregistré un an auparavant, compte tenu d'un solde positif de 256 MDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes.

Fonds disponibles

A fin juin 2019, les fonds disponibles des collectivités territoriales et de leurs groupements ont atteint 40,1 MMDH dont 33,9 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

En millions de dirhams

	Jun 2018	Prévisions 2019	Jun 2019	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES	21 012	28 063	21 051	75%	0,2%
1.1- Recettes fiscales :	17 790	22 522	18 138	81%	2,0%
<i>Impôts directs</i>	5 875	9 668	6 729	70%	14,5%
<i>Impôts indirects</i>	11 914	12 854	11 409	89%	-4,2%
1.2- Recettes non fiscales :	3 222	5 541	2 913	53%	-9,6%
<i>Domaine (recettes domaniales)</i>	397	720	361	50%	-9,2%
<i>Redevance OTDP¹ communal</i>	379	710	407	57%	7,4%
<i>Fonds de concours et subventions</i>	1 784	2 522	1 481	59%	-17,0%
<i>Autres recettes</i>	662	1 588	665	42%	0,4%
2- DEPENSES ORDINAIRES	10 817	30 213	10 797	36%	-0,2%
2.1- Biens et services :	10 035	29 128	10 069	35%	0,3%
<i>Personnel</i>	5 647	13 445	5 571	41%	-1,3%
<i>Autres biens et services</i>	4 388	15 684	4 497	29%	2,5%
2.2-Intérêts de la dette	782	1 084	728	67%	-6,9%
3- SOLDE ORDINAIRE	10 195	-2 150	10 254		
4- INVESTISSEMENT²	4 387	33 403	4 477	13%	2,1%
5- SOLDE DES BUDGETS ANNEXES	5	-21	12		
6- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX	251	-5 547	269		
7- EXCEDENT GLOBAL	6 064	-41 120	6 058		
8- FINANCEMENT² :	-6 064	41 120	-6 058		
<i>Recettes d'emprunt</i>	954	31	1 028		
<i>Remboursement du principal de la dette</i>	-926	-1 485	-901		
<i>Variation de l'excédent</i>	-6 092	42 574	-6 185		

¹ Occupation temporaire du domaine public.

² Les prévisions d'investissement et de financement sont basées sur l'hypothèse d'émission de la totalité des crédits d'investissement.

RESSOURCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

En millions de dirhams

	Jun 2018	Prévisions 2019	Jun 2019	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES	17 790	22 522	18 138	81%	2,0%
IMPÔTS DIRECTS	5 875	9 668	6 729	70%	14,5%
<i>Taxe de services communaux³</i>	2 177	2 693	2 457	91%	12,9%
<i>Taxe professionnelle³</i>	1 358	2 167	1 529	71%	12,6%
<i>Taxe d'habitation³</i>	202	428	280	66%	39,0%
<i>Taxe sur les terrains urbains non bâtis</i>	921	1 143	902	79%	-2,0%
<i>Part des régions dans l'IS</i>	653	1 629	841	52%	28,7%
<i>Part des régions dans l'IR</i>	565	1 608	719	45%	27,3%
IMPÔTS INDIRECTS	11 914	12 854	11 409	89%	-4,2%
<i>Part des CT dans le produit de la TVA</i>	10 546	10 424	10 252	98%	-2,8%
<i>Part des CT dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurances</i>	215	430	0	0%	
<i>Taxe sur les opérations de construction</i>	338	589	334	57%	-1,1%
<i>Taxe sur les opérations de lotissement</i>	75	205	107	52%	43,1%
<i>Taxe sur les débits de boissons</i>	101	262	168	64%	65,7%
<i>Taxe sur l'extraction des produits de carrières</i>	97	161	84	52%	-13,9%
<i>Taxe de séjour</i>	102	157	103	66%	1,2%
<i>Taxe sur les services portuaires</i>	127	234	136	58%	7,3%
<i>Autres impôts indirects</i>	313	392	225	57%	-28,2%
RECETTES NON FISCALES	3 222	5 541	2 913	53%	-9,6%
<i>Domaine (recettes domaniales)</i>	397	720	361	50%	-9,2%
<i>Redevance OTDP communal</i>	379	710	407	57%	7,4%
<i>Fonds de concours</i>	709	638	602	94%	-15,1%
<i>Redev. recettes mandataires des marchés de gros</i>	227	455	232	51%	2,2%
<i>Intérêts des fonds placés au Trésor</i>	2	210	0	0%	-97,0%
<i>Subventions</i>	1 075	1 884	879	47%	-18,2%
<i>Recettes diverses</i>	433	923	433	47%	-0,1%
TOTAL DES RECETTES	21 012	28 063	21 051	75%	0,2%

³ La loi n° 47-06 relative à la fiscalité des collectivités locales promulguée par le dahir n° 1-07-195 du 30/11/2007 (B.O n° 5584 du 6 décembre 2007) telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 05-10, promulguée par le dahir n° 1-10-22 du 11/2/2010 (B.O n° 5822 du 18 mars 2010) a remplacé la taxe d'édilité par la taxe de services communaux, la patente par la taxe professionnelle et la taxe urbaine par la taxe d'habitation.

Les recettes encore recouvrées au titre de la taxe d'édilité, de la patente et de la taxe urbaine figurent parmi les recettes de la taxe de services communaux, de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation respectivement.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES PAR TYPE DE COLLECTIVITE

En millions de dirhams

	Régions	Préfectures Provinces	Communes	Total
1- RECETTES	3 049	1 911	16 091	21 051
1.1- Ressources gérées par les collectivités :	210	78	3 203	3 491
<i>Taxes locales et redevances diverses</i>	210	62	1 917	2 189
<i>Produits des services</i>	0	0	411	411
<i>Produits des biens</i>	0	16	875	892
1.2- Ressources gérées pour le compte des CT:	88	0	4 179	4 267
Taxe de services communaux	52	0	2 406	2 457
Taxe professionnelle	0	0	1 529	1 529
Taxe d'habitation	37	0	244	280
1.3- Ressources transférées :	2 751	1 832	8 709	13 292
<i>Part dans le produit de la TVA</i>	61	1 764	8 426	10 252
<i>Part dans le produit de l'IS et de l'IR</i>	1 560	0	0	1 560
<i>Part dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurance</i>	0	0	0	0
<i>Fonds de concours et subventions</i>	1 130	68	282	1 481
2- DEPENSES ORDINAIRES	829	1 174	8 794	10 797
2.1- Biens et services :	624	1 135	8 310	10 069
<i>Personnel</i>	80	976	4 515	5 571
<i>Autres biens et services</i>	544	159	3 794	4 497
2.2-Intérêts de la dette	205	39	485	728
3- SOLDE ORDINAIRE	2 221	737	7 297	10 254
4- INVESTISSEMENT	1 683	994	1 801	4 477
5- SOLDE DES BUDGETS ANNEXES	1	0	11	12
6- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX	0	0	269	269
7- EXCEDENT/DEFICIT GLOBAL	539	-257	5 776	6 058
8- FINANCEMENT :	-539	257	-5 776	-6 058
<i>Recettes d'emprunt</i>	303	267	458	1 028
<i>Remboursement du principal de la dette</i>	-216	-40	-645	-901
<i>Variation de l'excédent</i>	-627	31	-5 589	-6 185

La situation **provisoire** des charges et ressources des collectivités territoriales et de leurs groupements, arrêtée à fin juin 2019, laisse apparaître une hausse de 0,2% des ressources et une baisse de 0,2% des dépenses ordinaires, dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 10,3 MMDH.

Compte tenu de dépenses d'investissement de 4,5 MMDH et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 281 MDH, les budgets des collectivités territoriales dégagent un excédent global de 6,1 MMDH.

1-RECETTES

Les recettes ordinaires des collectivités territoriales se sont établies à 21,1 MMDH en augmentation de 0,2% par rapport à fin juin 2018. Ceci s'explique par la hausse de 14,2% des recettes gérées par l'Etat, conjuguée à la baisse de 3,4% des recettes transférées et de 0,6% des recettes gérées par les collectivités territoriales.

Ressources des collectivités territoriales				
	2018	Prévisions	2019	Evol. %
Transférées	13 763	16 613	13 292	-3,4%
Gérées par l'Etat	3 737	5 287	4 267	14,2%
Gérées par les collectivités	3 512	6 162	3 491	-0,6%
TOTAL	21 012	28 063	21 051	0,2%

1.1-RECETTES FISCALES

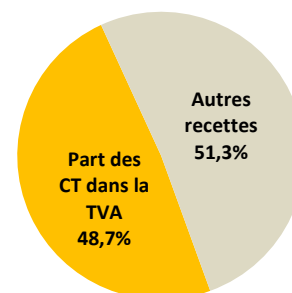
Les recettes fiscales ont atteint 18,1 MMDH, en augmentation de 2% par rapport à leur niveau à fin juin 2018, suite à la hausse de 14,5% des impôts directs et à la baisse de 4,2% des impôts indirects. Les recettes fiscales ont constitué 86,2% des recettes globales des collectivités territoriales à fin juin 2019.

1.1.1- ressources transférées

S'établissant à 13,3 MMDH à fin juin 2019 contre 13,8 MMDH un an auparavant, les ressources transférées sont en baisse de 3,4%. Ceci résulte de la diminution de la part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA (-294 MDH), de leur part dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurance (-215 MDH), des subventions (-196 MDH) et des fonds de concours (-107 MDH), conjuguée à l'augmentation de la part des régions dans le produit de l'IS et de l'IR (+342 MDH)⁴

Les recettes des collectivités territoriales sont constituées pour 48,7% de leur part dans le produit de la TVA.

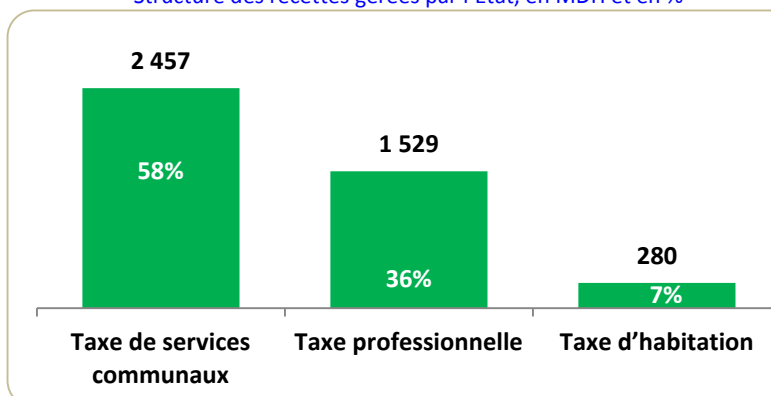
Structure des recettes des collectivités en 2019



1.1.2- ressources gérées par l'Etat

A fin juin 2019, les ressources gérées par l'Etat pour le compte des collectivités territoriales ont atteint 4,3 MMDH contre 3,7 MMDH un an auparavant, soit une augmentation de 14,2%, provenant de la hausse de la taxe de services communaux (+12,9%), de la taxe professionnelle (+12,6%) et de la taxe d'habitation (+39%).

Structure des recettes gérées par l'Etat, en MDH et en %

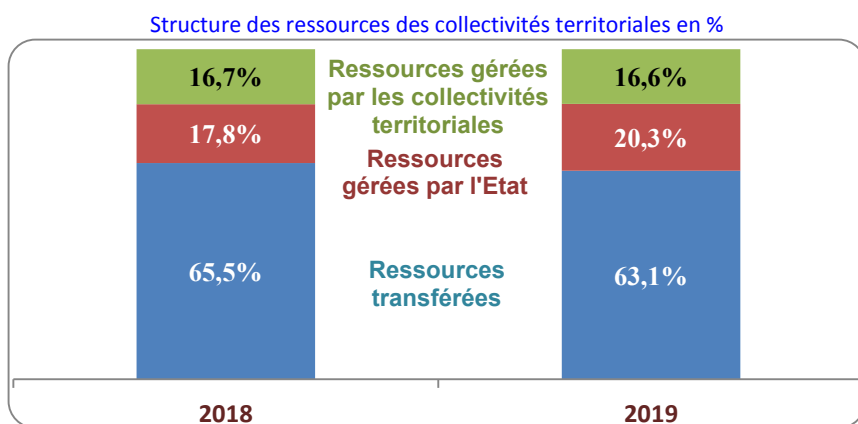


⁴ La part des régions dans le produit de l'IS et de l'IR est passée de 4% en 2018 à 5% en 2019 (articles 13 et 14 de la loi de finances pour l'année 2019).

1.1.3-ressources gérées par les collectivités territoriales

Les ressources gérées par les collectivités territoriales se sont établies à 3.491 MDH à fin juin 2019, contre 3.512 MDH enregistré un an auparavant. Elles sont constituées en grande partie de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (902 MDH), la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal (407 MDH), les recettes domaniales (361 MDH) et la taxe sur les opérations de construction (334 MDH).

L'évolution de la structure des ressources des collectivités territoriales entre fin juin 2018 et fin juin 2019, fait ressortir une augmentation de la part des ressources gérées par l'Etat, conjuguée à une diminution de la part des ressources transférées et de la part des ressources gérées par les collectivités territoriales.



1.2- RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales ont atteint 2.913 MDH, en diminution de 9,6% par rapport à leur niveau à fin juin 2018, en raison principalement de la baisse des subventions (-18,2%), des fonds de concours (-15,1%) et des recettes domaniales (-9,2%).

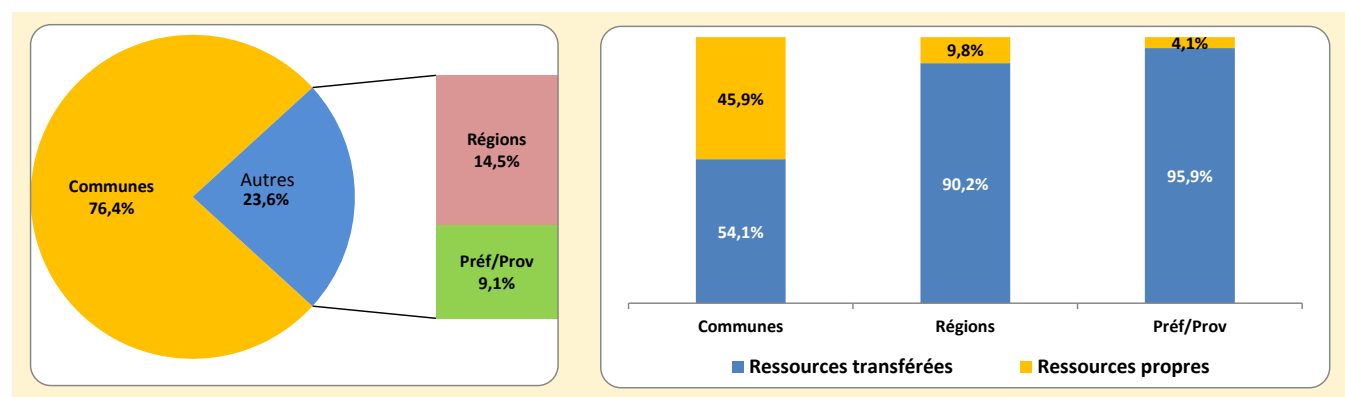
La baisse enregistrée au niveau des subventions provient essentiellement de la diminution des subventions de l'Etat (876 MDH contre 1.033 MDH).

Les fonds de concours sont constitués pour une grande partie des versements effectués par certains départements ministériels (373 MDH contre 549 MDH).

1.3- REPARTITION DES RECETTES PAR TYPE DE COLLECTIVITE TERRITORIALE

Les recettes des communes ont été de 16,1 MMDH et représentent 76,4% des recettes globales des collectivités territoriales à fin juin 2019.

La répartition des recettes par type de collectivité territoriale à fin juin 2019, permet de relever que les ressources transférées sont inversement proportionnelles aux ressources propres. Ainsi, les ressources transférées constituent 54,1% des recettes des communes contre 90,2% pour les régions et 95,9% pour les préfetures et provinces.

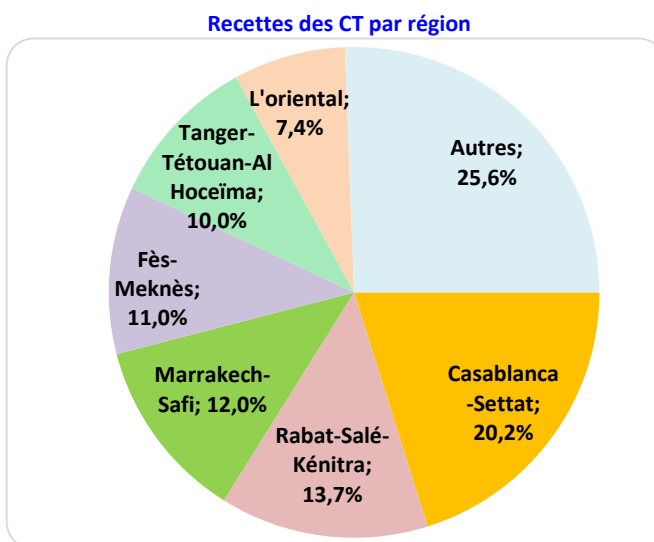


1.4- REPARTITION DES RECETTES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES PAR REGION

La répartition des recettes des budgets principaux des collectivités territoriales par région⁵, montre une forte concentration au niveau de six régions avec 74,4% de ces recettes.

Les recettes de la région de Casablanca-Settat (4,2 MMDH) représentent 20,2% des recettes globales des collectivités territoriales. La région de Rabat-Salé-Kénitra vient en second rang avec 13,7% des recettes.

Les recettes de la région de Dakhla-Oued Ed Dahab représentent 1,7%.



Régions	Ressources gérées par les CT	Ressources gérées par l'Etat	Ressources transférées	TOTAL
Casablanca-Settat	942	1 574	1 726	4 243
Rabat-Salé-Kénitra	494	904	1 496	2 894
Marrakech-Safi	517	430	1 588	2 536
Fès-Meknès	348	312	1 663	2 323
Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	396	392	1 324	2 111
L'oriental	202	190	1 163	1 556
Souss-Massa	246	306	918	1 470
Béni Mellal-Khénifra	185	132	1 040	1 357
Laâyoune-Sakia El Hamra	70	0	847	917
Drâa-Tafilalet	48	18	746	812
Guelmim-Oued Noun	35	9	435	479
Dakhla-Oued Ed Dahab	7	0	346	353
TOTAL	3 491	4 267	13 292	21 051

2- DEPENSES

A fin juin 2019, les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont établies à 16,2 MMDH, en hausse de 0,3% par rapport à leur niveau à fin juin 2018. Elles se composent à hauteur de 66,7% des dépenses ordinaires.

2.1- DEPENSES ORDINAIRES

A fin juin 2019, les dépenses ordinaires des collectivités territoriales ont atteint 10,8 MMDH, soit une diminution de 0,2% en raison de la baisse de 1,3% des dépenses de personnel et de 6,9% des charges en intérêts de la dette, conjuguée à la hausse de 2,5% des autres dépenses de biens et services.

	DEPENSES ORDINAIRES				
	2018	Prévision	2019	Réalisation	Variation
Personnel	5 647	13 445	5 571	41%	-1,3%
Autres biens et services	4 388	15 684	4 497	29%	2,5%
Intérêts dette	782	1 084	728	67%	-6,9%
TOTAL	10 817	30 213	10 797	36%	-0,2%

⁵ Décret n°2.15.10 du 20 Février 2015, fixant le nombre des régions, leurs noms, leurs chefs-lieux et les préfectures et provinces les composant, publié au Bulletin Officiel n° 6340 du 05 Mars 2015.

Dépenses de personnel

Les salaires et indemnités servis à fin juin 2019 ont atteint 5.571 MDH contre 5.647 MDH à fin juin 2018, soit une baisse de 1,3%. Les salaires représentent 51,6% des dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales et absorbent l'équivalent de 54,3% de leur part dans le produit de la TVA.

Autres biens et services

Les dépenses au titre des autres biens et services se sont établies à 4,5 MMDH à fin juin 2019 contre 4,4 MMDH un an auparavant. Elles sont constituées pour 47,3% d'octroi de subventions.

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette des collectivités territoriales se sont établies à 728 MDH à fin juin 2019 contre 782 MDH un an auparavant, en baisse de 6,9%.

SOLDE ORDINAIRE

L'exécution des budgets des collectivités territoriales à fin juin 2019 a dégagé un solde ordinaire positif de 10,3 MMDH contre un solde ordinaire positif de 10,2 MMDH enregistré un an auparavant.

2.2- DEPENSES D'INVESTISSEMENT

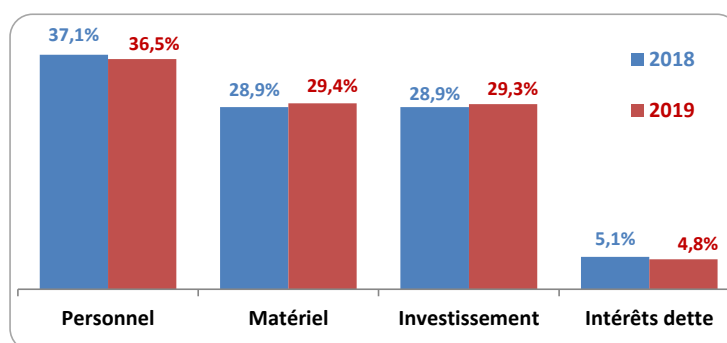
Les dépenses d'investissement des collectivités territoriales se sont établies à 4,5 MMDH à fin juin 2019 contre 4,4 MMDH à fin juin 2018, soit une augmentation de 2,1%.

Cette hausse s'explique notamment par l'augmentation des émissions au titre des projets intégrés (1.335 MDH contre 1.018 MDH) et des travaux neufs et grosses réparations (993 MDH contre 905 MDH), conjuguée à la diminution des émissions au titre des programmes nationaux (1.358 MDH contre 1.778 MDH).

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
	2018	Prévision	2019	Réalisation	Variation
Travaux neufs et grosses réparations	905	11 103	993	9%	9,8%
Projets intégrés ⁶	1 018	7 591	1 335	18%	31,1%
Acquisitions immobilières	320	6 652	366	6%	14,4%
Acquisitions mobilières ⁷	307	1 932	317	16%	3,2%
Programmes nationaux ⁸	1 778	5 680	1 358	24%	-23,6%
Subventions	59	445	109	24%	83,9%
TOTAL	4 387	33 403	4 477	13%	2,1%

Structure des dépenses émises au titre des budgets principaux des collectivités territoriales

L'évolution de la structure des dépenses des collectivités territoriales entre fin juin 2018 et fin juin 2019 fait ressortir une hausse des parts des dépenses de matériel et des dépenses d'investissement, conjuguée à une baisse des parts des dépenses de personnel et des charges en intérêts de la dette.



⁶ Les projets intégrés représentent des dépenses regroupées relatives à un même projet (construction de gares routières, réalisation de souks hebdomadaires, travaux d'aménagement, construction, entretien des chemins, etc....).

⁷ Les acquisitions mobilières se composent pour l'essentiel d'achat de véhicules et de motocycles.

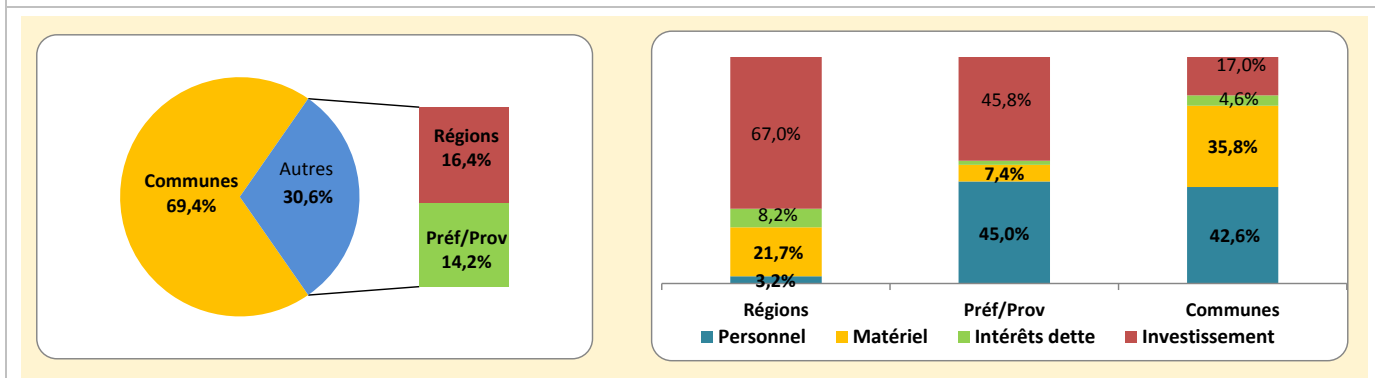
⁸ **PERG** : programme d'électrification rurale globale, **PAGER** : programme d'alimentation groupé en eau potable des populations rurales et **PNRR** : programme national des routes rurales.

2.3- REPARTITION DES DEPENSES PAR TYPE DE COLLECTIVITE TERRITORIALE

Avec 10,6 MMDH, la part des communes dans le total des dépenses ordinaires et d'investissement des collectivités territoriales, est de 69,4% à fin juin 2019.

La répartition de ces dépenses par type de collectivité territoriale à fin juin 2019 permet de constater que :

- les dépenses de personnel constituent des parts importantes des budgets des communes (42,6%) et des préfectures et provinces (45%) ;
- les dépenses réalisées par les régions sont constituées à hauteur de 67% des dépenses d'investissement, de 21,7% des dépenses de matériel, de 8,2% des charges en intérêts de la dette et de 3,2% des dépenses de personnel.

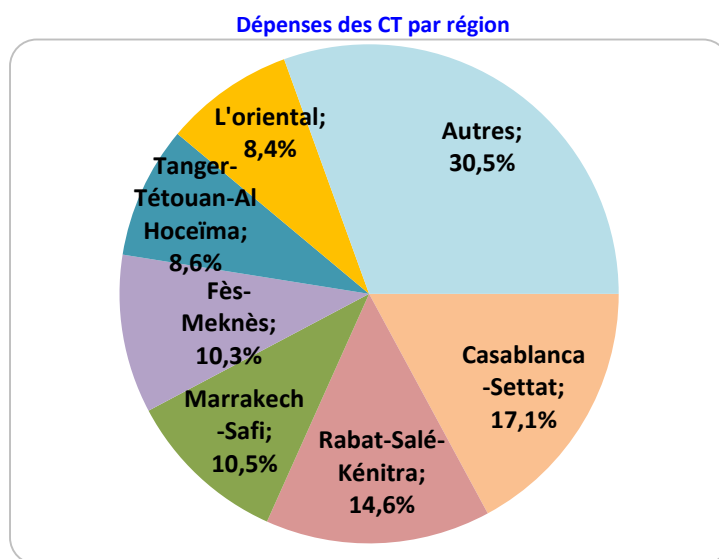


2.4- REPARTITION DES DEPENSES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES PAR REGION

La répartition des dépenses des collectivités territoriales par région montre une forte concentration au niveau de six régions avec 69,5% de ces dépenses.

Les dépenses de la région de Casablanca-Settat (2,6 MMDH) représentent 17,1% des dépenses globales des collectivités territoriales.

Les dépenses de la région de Dakhla-Oued Ed Dahab représentent 1,8% des dépenses globales.



Régions	Personnel	Autres biens et services	Intérêts de la dette	Investissement	Total
Casablanca-Settat	1 117	839	128	531	2 614
Rabat-Salé-Kénitra	758	535	82	854	2 229
Marrakech-Safi	584	588	51	387	1 610
Fès-Meknès	681	495	91	301	1 568
Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	500	405	60	343	1 307
L'oriental	544	276	73	389	1 282
Souss-Massa	375	333	85	296	1 090
Laâyoune-Sakia El Hamra	237	221	42	580	1 080
Béni Mellal-Khénifra	377	272	37	341	1 028
Drâa-Tafilalet	224	140	35	227	626
Guelmim-Oued Noun	123	356	14	76	569
Dakhla-Oued Ed Dahab	52	37	29	152	269
TOTAL	5 571	4 497	728	4 477	15 274

3- SOLDES DES BUDGETS ANNEXES ET DES COMPTES SPECIAUX

Les budgets annexes et les comptes spéciaux gérés par les collectivités territoriales ont dégagé à fin juin 2019 des soldes positifs, respectivement, de 12 MDH et de 269 MDH contre un solde positif de 5 MDH pour les budgets annexes et un solde positif de 251 MDH pour les comptes spéciaux à fin juin 2018.

4- EXCEDENT / DEFICIT GLOBAL

Compte tenu des dépenses d'investissement et des soldes positifs des budgets annexes et des comptes spéciaux, la situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 6.058 MDH, contre un excédent global de 6.064 MDH enregistré un an auparavant.

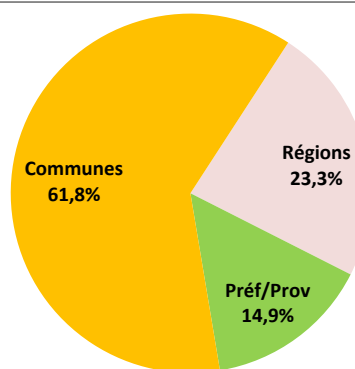
5- FINANCEMENT

L'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin juin 2019, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 1.028 MDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 901 MDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 6,2 MMDH.

6- FONDS DISPONIBLES

Les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin juin 2019 se sont élevés à 40,1 MMDH, dont 33,9 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs⁹. Les communes interviennent pour 61,8% des fonds disponibles des collectivités territoriales.

Répartition des fonds disponibles à fin juin 2019



⁹ Les excédents des exercices antérieurs sont constitués pour l'essentiel de reports de crédits.